

Compte Rendu du Conseil d'Ecole du mardi 14 mars 2017
--

Sont présents :

Monsieur Mauffrey (mairie).

Madame Bonnetête (adjointe chargée des affaires scolaires),

Monsieur Maye (adjoint chargé des travaux).

Madame Bouix, DDEN.

Mesdames Serrecchia, Verport (APEI).

Mesdames Roux, Ychard, Messieurs Chapeyrou, Proust (FCPE).

Mesdames Azevedo, Pariset (enseignantes).

Messieurs Challat, Crenner, Duplessis, Mourot, Roberdeau, Vacher (enseignants).

Sont excusées :

Madame Séchet, Inspectrice de l'Education Nationale.

Monsieur Piet (APEI).

1. Approbation du compte rendu précédent.

2. Projets.

- Interventions de l'infirmière scolaire : hygiène bucco dentaire en cycle 2, apprendre à Porter Secours pour tous les niveaux de classes.
- Fort Monnet : les parents se sont mobilisés pour apporter leur contribution. Un appel leur est lancé pour qu'ils soient également très nombreux pour l'installation et/ou la tenue des stands lors de la fête des écoles. La présence du plus grand nombre est nécessaire pour garantir la qualité de cette manifestation.
- Chorale : les classes de cycle 2 et ULIS se produiront le jeudi 1^{er} juin à 18h30 (horaire à confirmer). Les enseignants sollicitent la participation des associations de parents pour agrémenter la fin du spectacle.
- Orchestre à l'école : Mr Mary, professeur au conservatoire de Niort propose de mener un projet d'apprentissage d'un instrument de musique sur plusieurs années à l'école. Un soutien de la municipalité est demandé. Mme Bonnetête donne son accord pour rencontrer les acteurs du projet.
- Classe mobile numérique : La DASEN a la possibilité de financer à hauteur de 50% une classe mobile en tablettes. Coût maximum 8000€ soit 4000€ par la mairie. Le projet doit être validé avant avril. La municipalité étudiera mais les délais sont très courts. De plus, l'installation de la WI FI est nécessaire.
- Liaison école collège : vendredi 14 avril, les élèves de CM2 iront au collège pour participer à 2 heures de cours, déjeuner et visiter l'expo - projet. Autre liaison, l'échange de service avec un professeur de collège ; une enseignement du collège se rendra en classe de CM2 1h par semaine et l'enseignant de l'école élémentaire ira au collège mener un projet d'écriture avec des élèves de 6^{ème}.
- Fête des écoles le vendredi 30 juin à partir de 16h. Appel à tous les volontaires pour que cette fête se déroule le mieux possible.
Le déroulement sera identique aux années précédentes, en intégrant davantage l'école maternelle, avec des stands dans l'enceinte de la maternelle. Un match de foot opposant les adultes et les élèves de CM2 pourrait s'organiser entre 15h et 16h.

3. Carte scolaire 2017-2018.

Les effectifs de CP (40 élèves) compenseront à la rentrée ceux des CM2 qui partent au collège.

4. Travaux.

- Informations générales données par Mr Mauffrey : gratuité des bus à partir de septembre 2017, mise en place d'un système de co-voiturage et utilisation de vélo. Poursuite de la sécurisation des trottoirs, du carrefour mairie / place de l'église. Mr Mauffrey informe également le conseil des restrictions budgétaires que subit la municipalité.
- Chauffage du petit gymnase : projet de raccorder à une chaudière existante = 20 000€ - solution pérenne mais coûteuse. Les travaux seront effectués pendant l'été.
- Projet « rénovation et travaux » à l'école élémentaire.

Les enseignants s'inquiètent de la dégradation de certains espaces scolaires, qui posent des problèmes de sécurité pour les élèves (électricité, infiltration d'eau sur des goulottes électriques, néons défectueux, ouverture des fenêtres alu)

La volonté de la municipalité est que cette situation ne perdure pas.

Mme Bonnetête rappelle l'historique des démarches relatives à une nouvelle école :

- CAUE (centre architecture d'urbanisme et environnement) a étudié la situation et conclue que les locaux sont suffisamment sains pour être rénovés.
- Une étude sera menée pour comparer deux options : la rénovation ou la construction d'une nouvelle école. Elle permettra aussi d'étudier l'environnement de l'école (gymnase, restaurant scolaire).

Le directeur

La secrétaire de séance



H. CRENNER

E. AZEVEDO